

E.P.C.I des HAUTS DE FLANDRE

Carte S.R.C.E



Pour information

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

trame verte et bleue



D.D.T.M 59

Direction Départementale
de la Région de Flandre
Orientale

PLAN
1/4

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbaine

Date de mise à jour : septembre 2017

Sources : Geomatics Brabant
(C) Cadastre / PIR / SDP
Email : ddtm59@nd.gouv.fr



LEGENDE

- Contour de commune

schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue

- Corridors à restaurer
- Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques
- Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques
- Corridors écologiques
- Reservoir de Biodiversité à préserver
- Reservoir de Biodiversité à restaurer

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVB)

Quel développement du territoire, le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVB) est un réseau de continuités écologiques linéaires et spatiales.

Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à assurer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités d'adaptation et à la rendre en bon état des continuités écologiques.

Le SRCE-TVB vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de coloniser, de se reproduire, de se régénérer...

Le terme « SRCE » est composé de « TVB » pour Trame Verte et Bleue et de « SRCE » pour Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Le SRCE-TVB de Flandre-Orientale a été arrêté par le préfet de région le 10 juillet 2017, après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014.

NOTA:

- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des sources de populations d'espèces à partir desquelles les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accès de nouvelles populations d'espèces.
- Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'établissement de leur cycle de vie.
- Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'acte cartographique dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue.